

**LE PRESIDENT- DIRECTEUR GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1<sup>er</sup> février 2023 nommant le président de l'Institut national de la recherche et de la santé médicale ;

Vu la décision n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n° 2019-64 créant l'unité équipe de recherche labellisée U 1276 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 27 avril 2023 ;

**Décide :**

**Article 1 :** Madame Sezin TOPCU est nommée directrice de l'unité équipe de recherche labellisée U 1276 intitulée « En quête de démocratie » à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 jusqu'au 31 décembre 2023.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

**LE PRESIDENT- DIRECTEUR GENERALE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**